

## Déclaration de consentement conformément au RGPD pour le traitement des données personnelles par beeline GmbH

Si vous utilisez l'outil « SpeakUp », beeline part du principe que vous acceptez que le Group Compliance Officer (responsable de la compliance du groupe) du groupe beeline, auprès de la société beeline GmbH dont le siège est en Allemagne, utilise les données personnelles que vous partagez dans le cadre du processus de dénonciation éthique, notamment

☑ prénom, nom, à moins que vous ne signaliez les faits de manière anonyme,

⊠ coordonnées professionnelles (adresse électronique, numéro de téléphone), lieu de travail (par exemple, unité de production), à moins qu'elles ne soient déclarées de manière anonyme,

⊠ informations sur les faits signalés (par exemple, des observations de comportement), c'est-àdire tout ce que vous pouvez signaler sur le comportement d'une ou plusieurs personnes,

## aux fins suivantes:

l'examen et la clarification optimale des informations reçues concernant d'éventuelles violations des lois applicables et des politiques internes.

beeline demande de ne transmettre que des informations factuelles et de veiller à ce que les informations aient un lien direct avec l'objectif du signalement.

Si vous décidez d'envoyer un message vocal par l'intermédiaire de l'application « SpeakUp », beeline part du principe que vous acceptez qu'une transcription complète et précise (procèsverbal) du message soit établie et mise à la disposition du Group Compliance Officer (responsable de la compliance du groupe) du groupe beeline dans le but du traitement mentionné ci-dessus.

Il est possible que beeline GmbH transmette les données à caractère personnel et les informations que vous avez transmises à des tiers, par exemple à des cabinets d'avocats ou à des unités locales de beeline dans d'autres pays, dans le cadre de l'examen et du traitement ultérieurs du signalement. beeline respectera alors toutes les lois applicables.

Vous trouverez sur l'Intranet de plus amples informations sur le traitement des données à caractère personnel des collaborateurs·trices de beeline et sur leurs droits en tant que personnes concernées : Déclaration de confidentialité pour les collaborateurs·trices et <u>l'avis de confidentialité spécifique au processus de la politique de dénonciation éthique (Whistleblowing)</u>.